

Ecrit par le 5 décembre 2024

Comment les collectivités territoriales viennent en aide aux entreprises Vauclusiennes ?



Les représentants de la Région, de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, des Chambres des métiers et de l'Agriculture, du Département, du Grand Avignon et de la Ville ont examiné les mesures financières prises au plan national et régional pour soutenir les entreprises Vauclusiennes. Extraits de ce qu'ils ont convenu de faire ensemble.

En complément du Fonds Covid-Résistance

En complément de la création du Fonds Covid-Résistance, les quatre collectivités : Région, Département, Agglomération et Ville ont décidé de maintenir leurs aides au tissu culturel, en particulier pour les festivals, en fonction des charges fixes et des engagements déjà actés par les organisateurs et de l'absence de recettes en billetterie. En sus de sa participation au Fonds Covid-Résistance, le Grand Avignon prévoit 500 000€ supplémentaires pour ces dispositifs territoriaux et sera accompagné financièrement par le Département.

Fonds Covid-Résistance

Ecrit par le 5 décembre 2024

Pour mémoire, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec la Banque des territoires (Caisse des dépôts et consignation) a créé un fonds d'aide régional intitulé 'Covid résistance' de 10M€, invitant chaque territoire à y adhérer en engageant 2€ par habitant abondés de 2€ supplémentaires par la Région au profit des entreprises des EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale)

Tous les détails sur :
<https://www.echodumardi.com/economie/la-region-le-departement-les-etablissements-publics-entrent-en-resistance-contre-le-covid-19/>

Pour les entreprises fragilisées non éligibles aux dispositifs

La CCI renseignera les collectivités sur le contingent d'entreprises qui, pour des motifs divers, pourrait être inéligible aux dispositifs mis en place afin d'organiser pour celui-ci un soutien exceptionnel. Les commerces de centre-ville, entreprises à part entière déjà très éprouvées par la période des gilets jaunes ont d'ores et déjà accès aux dispositifs mis en œuvre et bénéficieront d'un effort particulier sous des formes à préciser et pour accompagner la période de reprise.

Agriculture : les circuits courts, nouveau paradigme économique

Pour ce qui est de l'agriculture, les dispositifs sont différents et relèvent de fonds spéciaux. Dans ce secteur, celui de l'agriculture méditerranéenne, maraîchage et arboriculture, la Chambre d'agriculture qui travaille depuis longtemps sur la mise en place méthodique de circuits courts voit son orientation en phase avec la satisfaction des besoins actuels que met en lumière le confinement.

La reprise à moyen et court terme

Il existe deux scénarii, celui de l'entreprise qui, sur le moyen terme, conserve un carnet de commandes rempli et celui des entreprises qui ont une activité de court terme, qui repartira dès au jour du déconfinement. C'est en particulier le cas des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. Des actions de promotion seront mises en œuvre pour assurer la relance du tourisme. Dans la phase à venir du déconfinement, un accompagnement en ingénierie des entreprises est prévu notamment pour celles qui devront appliquer des mesures sanitaires spécifiques pour la reprise de leur activité.

L'aspect sanitaire

Enfin, sur l'accompagnement sanitaire de la population, l'ensemble des partenaires s'est accordé sur l'absence de directives claires du Gouvernement inhérentes aux modalités du déconfinement, notamment en besoin de matériel de protection pour les répondre aux demandes de fonctionnement des services publics, des établissements hospitaliers ou des EphaD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et leur personnel.

Ecrit par le 5 décembre 2024

Producteurs de fruits et légumes faites-vous connaître ici !



La Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre d'agriculture de Vaucluse ont lancé une plateforme web qui référence les établissements et services fonctionnant sur le département. Ouverte aux agriculteurs, l'inscription est gratuite et ne nécessite que quelques clics. Consultable par les consommateurs, c'est pour eux un formidable outil de communication pour séduire de nouveaux clients et se faire connaître.

Création de la fiche

La création de la fiche du producteur se fait sur ce lien : [ICI](#)

Une fois la demande validée par la CCI, le producteur apparaît sur la carte qui figure sur ce lien : [ICI](#)

Les producteurs sont également invités à rejoindre le réseau 'Bienvenue à la ferme' sur ce lien : [ICI](#)

Diffusion de l'information

Cette plateforme est diffusée sur les sites web et réseaux sociaux de la CCI, notamment auprès du grand

Ecrit par le 5 décembre 2024

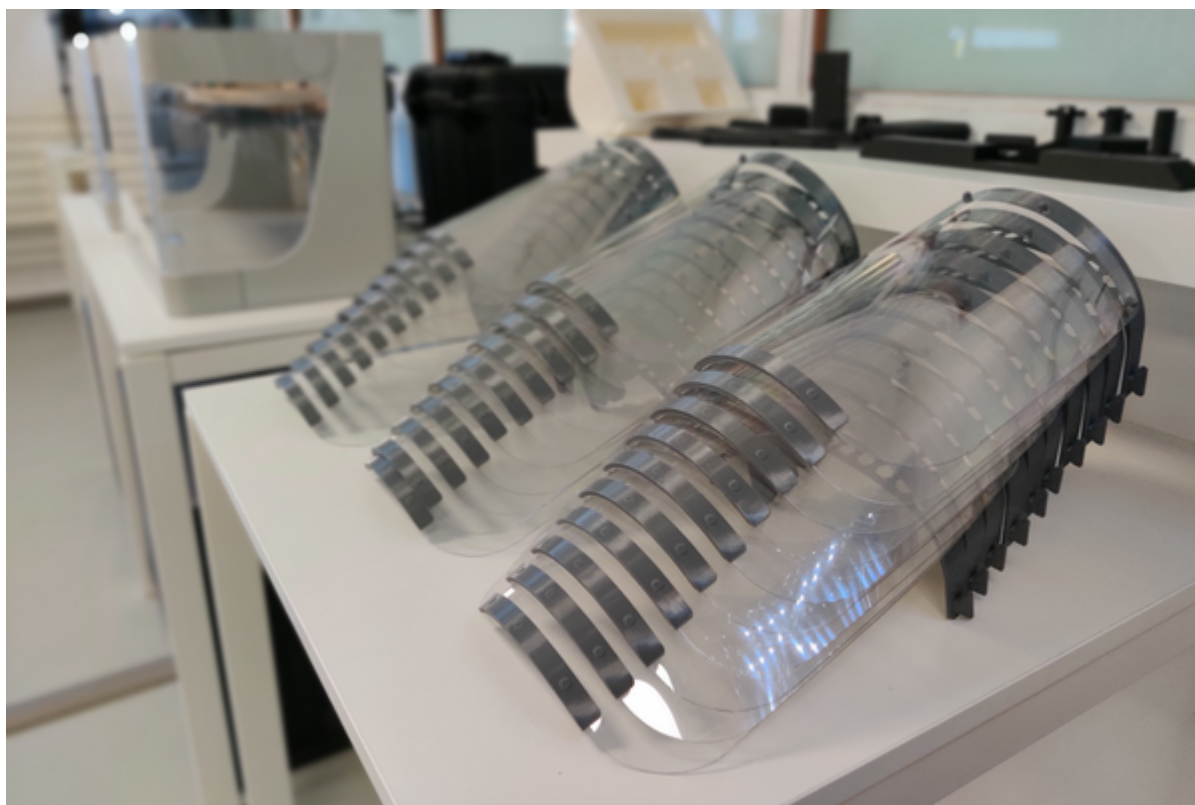
public. Une campagne de communication est également prévue sur [France Bleu Vaucluse](#).

Contacts

CCI de Vaucluse, Pôle appui aux entreprises. 04 90 14 10 32 - celluleappui@vaucluse.cci.fr

Chambre d'agriculture de Vaucluse. 06 16 33 40 13 - olivier.gauer@vaucluse.chambagri.fr

Vaucluse : Bientôt 13 000 visières de protection



Les services de l'Etat et des acteurs économiques du Vaucluse s'associent dans la fabrication et

Ecrit par le 5 décembre 2024

la fourniture d'équipements de protection aux personnels exposés au Covid-19. De quoi déjà permettre la livraison de 80 visières auprès des personnels soignants du centre hospitalier de Carpentras en attendant la fabrication de 13 000 visières supplémentaires.

Des réseaux de fabrication de visières de protection en plastique contre les projections et les éclaboussures se sont développés dans le département de Vaucluse à l'initiative d'un réseau d'imprimeurs 3D, de fab labs et de découpeurs Lasers pour fournir les personnels exposés au Covid-19. Afin de coordonner la fabrication et la fourniture de ces équipements, un partenariat entre la [préfecture de Vaucluse](#), [la délégation départementale de l'Agence régionale de santé \(ARS\)](#), [la Chambre de commerce et d'industrie \(CCI 84\)](#), [l'UIMM 84 \(Union des industries et métiers de la métallurgie\) et ses industriels](#), le réseau des Fab Lab et l'agence [Vaucluse Provence attractivité](#), a été développé.

Cette collaboration s'est traduite à plusieurs niveaux :

- la fabrication des visières par un réseau d'une quinzaine d'imprimeurs 3D et de découpeurs Laser et quatre Fab Lab ([la fruitière numérique à Lourmarin](#), [la Bricothèque à Pernes-les-Fontaines](#), [Delta Lab à Grillon](#), [la Gare numérique à Carpentras](#)),
- le soutien technique et logistique d'industriels et d'entrepreneurs dans cette fabrication : KSB-EITB (Avignon), [Pellenc SA](#) (Pertuis), [Blachère Illumination](#) (Apt), [Renaissance Motorcycle](#) (Cavaillon), et l'entrepreneur [Thierry Delescluse](#) (La Bastidonne),
- l'organisation d'un appel aux dons et au financement par la CCI ayant permis la collecte des matières premières nécessaires à la fabrication des visières : 147 bobines de filament de plastique financées par l'UIMM Vaucluse, de plaques de PMMA et d'acrylique financées à hauteur de 2 700 € par la CCI et l'agence Vaucluse Provence attractivité du conseil départemental,
- la distribution de 13 500 feuilles PVC transparentes par la préfecture de Vaucluse et les services de l'État réparties entre les imprimeurs 3D et les découpeurs Laser,
- l'organisation d'un réseau d'acheminement et de distribution des visières de protection auprès des personnels exposés, par la préfecture et les services de l'État, la délégation départementale de l'ARS ainsi que la CCI de Vaucluse.

Grâce à ce partenariat, l'objectif est de fabriquer 13 000 visières de protection (7 000 en découpes laser - 6 000 en impression 3D) à destination de tous les services indispensables à la gestion de crise et à la continuité de l'activité : personnels de santé, forces de sécurité intérieure, services d'aide à domicile, syndicats de gestion des déchets, etc. Une première livraison de 80 visières vient d'avoir lieu auprès des personnels soignants du centre hospitalier de Carpentras. D'autres livraisons sont également prévues auprès des personnels qui en ont fait la demande.

Collectivités, entreprises, Fab Lab, vous souhaitez intégrer une telle initiative, signalez-vous à : hjolicoeur@vaucluse.cci.fr - 06 13 02 68 39

Une plateforme d'entraide de petites annonces des entreprises

La CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse a déployé une plateforme de petites annonces des entreprises.

Fruit de la mutualisation de moyens opérée par le réseau des [CCI de France](#), ce nouvel outil en ligne a pour objectif d'assurer le relais de l'offre-demande via un site de petites annonces pour rester solidaire et préserver l'activité.

La plateforme :

Accessible sur <http://www.ccientraidefrance.fr/> ou via le site www.vaucluse.cci.fr, l'utilisation est simple et gratuite. Elle permet aux entreprises de passer des petites annonces ou de les consulter.

Mode d'emploi

- L'entreprise renseigne un formulaire simplifié
- La CCI se charge de rédiger une annonce
- Celle-ci est en ligne et les entreprises peuvent y répondre

Appel aux dons de matières plastiques et élastiques

Dans le contexte sanitaire actuel et pour soutenir les professionnels de santé engagés dans le combat contre le Covid-19, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse lance un appel aux dons de matières plastiques et élastiques auprès des entreprises du département. En effet, afin de fabriquer des masques à visière pour le personnel hospitalier, les imprimeurs 3D et découpeurs laser vauclusiens ont

Écrit par le 5 décembre 2024

besoin de s'approvisionner en matières premières. À ce jour, ils sont à la recherche de 147 bobines de filament de plastique (épaisseur 1,75mm par bobines de 1Kg), 84 plaques de PMMA de 1200*800 et 400 plaques de 600*300 et de 11 700 feuilles de PVC transparent, et le même nombre d'élastiques.

Contact, livraison et répartition : Atelier de marqueterie Corentin Tavernier. 3 rue Raspail. Pernes-les-Fontaines. corentintav@gmail.com. 06 30 52 62 31.

Où trouver les commerces vauclusiens ouverts ?

La CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse vient de lancer une plateforme web de géolocalisation des commerces ouverts dans le département.

Ce nouvel outil en ligne propose une carte de géolocalisation des points de vente qui, malgré la crise du Covid-19, poursuivent leur activité sur site ou en livraison dans Vaucluse. Entièrement gratuite, elle s'adresse à tous les établissements qui le souhaitent, commerces, entreprises, mais également producteurs agricoles.

L'outil a été initialement développé par la CCI d'Aix-Marseille, qui l'a mis à disposition des établissements du réseau des CCI. Ici, l'initiative vauclusienne est soutenue par la Chambre d'Agriculture, dont les ressortissants agriculteurs pourront aussi faire savoir qu'ils continuent leur activité et proposent leurs produits à la vente.

Les secteurs concernés

Il suffit de quelques clics pour s'inscrire, suivie d'une modération de principe par l'administrateur de la CCI et les professionnels apparaîtront sur une carte (type Google map). Les services peuvent être proposés entre professionnels, mais aussi pour le grand public, très pratique en cette période où l'on doit effectuer ses achats à proximité de son domicile. Les entreprises des secteurs suivants peuvent s'inscrire :

- Aide à la personne
- Assurances
- Commerce alimentaire
- Banque
- Dépannage

Ecrit par le 5 décembre 2024

- Equipement/matériel
- Producteur/agriculteur
- Santé
- Services publics
- Tabac/presse...

La plateforme est accessible depuis lundi 30 mars depuis la page d'accueil du site vaocluse.cci.fr ou directement [ici](#).

Recherche fabricants et fournisseurs de masques

Ecrit par le 5 décembre 2024



La CCI de Vaucluse informe que l'Etat recherche des fabricants ou des fournisseurs de masques à visière (protection de yeux, du nez et de la bouche contre les gouttelettes) de type paintball ou autres. Si c'est votre cas, contactez la CCI par mail : celluleappui@vaucluse.cci.fr

De même, face au désarroi des hôpitaux de notre Région, et le nombre croissant de malades, la chambre consulaire vous invite à faire état de vos éventuels stocks de masques FFP2 ou chirurgicaux, que vous auriez encore dans vos établissements (suite à la Grippe H1N1 par exemple) et à en faire don le plus rapidement possible aux établissements de santé. Même les masques dont la date de péremption est dépassée sont acceptés.

Ecrit par le 5 décembre 2024

GSE lance le bâtiment qui produit 2 fois plus qu'il ne consomme

Après 14 mois de travaux, le groupe avignonnais GSE vient d'inaugurer 'Cecodia Piper', le premier programme de sa nouvelle génération de bureaux. D'une surface de 1 860 m², ce projet porté par un investisseur privé comprend 2 immeubles en R+1, d'une superficie de 930 m² chacun. Il est situé au cœur de la zone d'activités de l'aéroport d'Avignon. Il abrite une société mutualiste soucieuse de son empreinte carbone ainsi qu'une filiale de RTE (Réseau de transport d'électricité). Construction à ossature bois atteignant une performance énergie carbone E3C1, en avance sur la Réglementation environnementale 2020, Cecodia Piper est d'ores et déjà l'un des tout premiers bâtiments en France à avoir obtenu le label E+C-, ainsi que le label 'Bepos Effinergie 2017' délivré par Certivea. Le bâtiment est le 2e en France à être labellisé Bepos Effinergie et le 4e pour la labellisation énergie carbone niveau E3C1.

■ Associer écologie, économie et performance

Pour GSE, ce lancement préfigure une nouvelle génération de bâtiments tertiaires ambitionnant de garantir confort et bien-être aux utilisateurs, d'assurer aux investisseurs un actif valorisé et pérenne tout en associant écologie, économie et performance environnementale élevée. Issu du concept de bâtiments tertiaires écologiques et économiques, Cecodia lancé en 2009 par GSE (plus de 80 000 m² déjà réalisés en France), la nouvelle génération baptisée 'Cecodia Bepos 2017', produit deux fois l'énergie qu'il consomme à l'année. Ce niveau est notamment atteint grâce à la mise en place d'une enveloppe thermique particulièrement efficace ainsi qu'une très grande étanchéité. Le tout intégrant des brise-soleil- orientables couplés à des capteurs de luminosité en façade avec une station météorologique en toiture et des capteurs hygrométriques et de température à l'intérieur du bâtiment, régulant les apports solaires et maintenant un confort interne optimal. Les locaux proposent aussi à leurs usagers un outil de contrôle en direct de leur consommation énergétique grâce aux objets connectés intégrés au bâtiment. Pour assister les locataires, GSE a développé sa propre application baptisée 'Energise'. Elle reprend, pour plus de clarté et de compréhension, les codes couleur du bilan énergétique allant des lettres A à G en fonction de l'énergie primaire consommée annuellement par m².

■ Une offre en avance sur les normes

Ecrit par le 5 décembre 2024

« L'objectif consiste à proposer au marché de l'immobilier tertiaire des plateaux de bureaux en avance sur les normes et réglementations et en phase avec les grands enjeux de notre temps », explique GSE. Créée en 1976 par Jean-Pierre et Michel Hugues, la société GSE est basée dans le parc d'activités de l'aéroport à Avignon. Reprise en début d'année par le groupe de construction allemand Goldbeck, elle est spécialisée dans la construction de bâtiments logistiques, industriels ou d'activités clef en main. En 2018, GSE qui s'est notamment vu confier le développement de la zone d'activités du Plan à Entraigues-sur-la-Sorgue par la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, a réalisé un chiffre d'affaires de 570M€, en hausse de 30%. Outre la France et la Chine, l'entreprise, qui emploie 410 collaborateurs dont 140 à Avignon, est présente dans 7 pays d'Europe.

« La CPME va gagner ! »

La CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse vient de tenir son assemblée générale annuelle. L'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée mais surtout d'aborder les futures élections de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) ainsi que l'appel de fédérations professionnelles départementales à une liste patronale d'union lors de ce scrutin consulaire.

La CPME se mobilisera pleinement dans les prochaines élections de la CCI », a immédiatement précisé le président Bernard Vergier lors la dernière assemblée générale annuelle de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse qui vient de réunir plus de 300 participants au Novotel de Sorgues. « Nous nous sommes battus pour que ces nouvelles élections aient lieu, poursuit-il, car il est impératif que la CCI retrouve sa place dans l'intérêt de nos commerçants, de nos TPE et PME. » Rappelant son action à la tête la CCI durant ses 2 ans de présidence, Bernard Vergier estime que « le programme a été respecté, que la représentativité a été assurée et qu'une stratégie foncière a été déployée. »

Ayant dû renoncer à la dernière minute à être présent lors de cette AG en raison du coronavirus et de la réforme des retraites, François Asselin, président de la CPME nationale, a tenu tout de même à envoyer un message vidéo de soutien au président de sa section vauclusienne. « J'apporte mon soutien à la candidature de Bernard dont l'action est remarquable », a-t-il expliqué.

Ecrit par le 5 décembre 2024

« la CPME va gagner ! » Alain Gargani, président de la CPME Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Même 'enthousiasme' pour Alain Gargani, président de la CPME Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur pour qui « le Vaucluse est un territoire fort avec un président plein d'énergie ». Evoquant les élections à venir, il insiste : « les entre-preneurs ont besoin d'une CCI managée par des entrepreneurs et pas par l'Etat ». Enfin, rappelant la pugnacité de Bernard Vergier, Alain Gargani l'assure « la CPME va gagner ! ».

« Dans notre département, la CMPE, 1^{re} organisation patronale de Vaucluse (Ndlr : avec plus de 900 adhérents directs), continuera d'accompagner les PME et TPE de notre territoire, autant dans leur développement que dans leur difficultés », conclut Bernard Vergier pour qui sa confédération est « une véritable boîte à outils des entre-preneurs qui aura organisé plus d'un cinquantaine de rendez-vous, conférences et ateliers à thème en 2019 ainsi que le montage de plus de 600 dossiers de formation. »

Impacts de la loi Pacte sur l'entreprise

La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) de Vaucluse et l'Union financière de France (UFF) organisent un petit- déjeuner ayant pour thème : 'Loi de finances 2020, loi Pacte : quels impacts pour votre entreprise ?'. Comment préparer sa retraite via le PER (Plan épargne retraite) entreprise, quels sont les aménagements de la loi Dutreil en 2020, quels sont les atouts de l'apport-cession à une holding, sont autant de questions qui seront abordées par Didier Testu, ingénieur patrimonial à l'UFF. *Mardi 17 mars. 8h30 à 10h30. Campus de la CCI. Allée des Fenaisons. Avignon. contact@cpme84.org. 04 90 14 90 90. www.cpme84.com*

Quand la CPME fait débat

A l'initiative de la CPME 84, la Confédération vauclusienne a réuni au campus de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) les candidats aux municipales des 12 plus importantes villes du département. Devant un parterre d'une soixantaine de chefs d'entreprise et de décideurs locaux, les adhérents de l'organisation patronale ont ainsi pu interroger les principaux candidats sur les thèmes de la fiscalité locale, du commerce, des marchés publics, de la mobilité, du numérique et du très haut débit ainsi que sur la gestion des déchets. « Tout en restant apolitique, avec cet événement notre objectif est d'interpeller les différents candidats afin qu'ils puissent présenter leur projet ainsi que leurs solutions en matière de développement économique », a expliqué Bernard Vergier, président de la CPME 84

Ecrit par le 5 décembre 2024